

Novembre 2011

L'élection des délégué-e-s du personnel est un enjeu décisif pour la défense des droits et des conditions de travail des salarié-e-s face à une direction qui n'a pas encore donné les lignes d'un nouveau contrat social depuis la crise de l'été 2009.



Le changement de direction à l'AEOA en septembre 2010 augurait l'espoir d'un dialogue social restauré. Un an après, nous ne pouvons que déplorer la poursuite de la politique de réorganisation ou « d'adaptation » de services avec des méthodes souvent contestables qui engendrent des situations parfois douloureuses et déstabilisantes pour le personnel. Citons entre autres, l'évolution des activités de l'ADV Standard à Nantes et de l'ADV Data à Rennes, la refonte des métiers du Pôle Complexe, le réaménagement des équipes du Recouvrement, des modifications importantes de la PVV. Des expérimentations ont été menées (Ascoms/CCE, Chargé-e-s d'Etudes Tarifaires...) avec, par exemple, la fermeture de l'activité CET.

La direction de l'AEOA a simulé l'ouverture d'une négociation sur les promotions de l'année 2011. Le résultat est sans appel ! Deux mois d'échanges et de concertation mais pas de négociation. Au final, un simple projet d'accord de méthodologie qui n'a pas été proposé à la signature des OS ! Pas d'engagement sur un plan de promotions ambitieux pour tous les salarié-e-s. Pas même un plan de rattrapage pour celles et ceux qui attendent une reconnaissance de leurs qualifications et compétences acquises depuis de nombreuses années. Non rien n'a changé à l'AEOA !

Depuis la rentrée de septembre 2011, le personnel du CSC Angers, rattaché depuis cet été à l'AEOA, est en grève tous les samedis pour exprimer un ras-le-bol de ses conditions de travail et un besoin de reconnaissance des spécificités de ses métiers. Les salarié-e-s du CSC sont exaspérés et déterminés à obtenir satisfaction.

De nombreux chantiers sont en cours notamment sur un nouveau modèle de vente avec des conséquences sur l'ensemble des services et qui appellent à une extrême vigilance.

Pour cette prochaine mandature, les délégué-e-s du personnel SUD continueront à :

- Etre les représentant-e-s de toutes et tous : fonctionnaires et salarié-e-s de droit privé.
- Etre présent-e-s dans les services en permanence, et pas seulement quand il y a des élections, pour défendre sans relâche les intérêts collectifs et individuels de tout le personnel.
- Rendre compte régulièrement auprès des salarié-e-s de ce qui est fait, défendu et proposé face aux projets de la direction.
- Faire le lien avec les membres du CHSCT, l'instance locale la plus importante pour le respect de bonnes conditions de travail et de la santé du personnel.
- Rechercher l'unité de tous les salarié-e-s et de leurs représentant-e-s pour encore plus d'efficacité.

Au cœur des services, au cœur des luttes, votez pour les listes SUD !

Saint Briec- Lannion

147 salarié-e-s

Collège non cadres

TITULAIRES	SUPLÉANT-E-S
MARIE-ODILE SOREIL	ALAIN LE GALLOUDEC
BERTRAND CUVELIER	PASCAL HENRY
PHILIPPE PRUAL	BERNARD ITALIEN
SYLVAIN QUILTU	FRANÇOIS GUILLERM
ISABELLE EVEN	LAURENT LE GLATIN

Rennes

Quimper - Brest - Vannes

157 salarié-e-s

Collège non cadres

TITULAIRES	SUPLÉANT-E-S
EVELYNE PRIETO	DOMINIQUE DONCHERY
GISÈLE DENIEL	MARTINE LE QUEAU

Collège cadres

TITULAIRES	SUPLÉANT-E-S
ANDRÉ HAMON	GILDAS AUTRET
GILDAS AUTRET	ANDRÉ HAMON

**Pour défendre
Nos emplois
Nos conditions
de travail
Nos salaires
Nos qualifications
et promotions**



Angers - Le Mans

102 salarié-e-s

Collège non cadres

TITULAIRES	SUPLÉANT-E-S
HERVÉ DESGRE	CHRISTIAN LEPAGE
YVON VELY	CHRISTINE SPIESSER
JEAN-LUC MARTEAU	MONIQUE BICHON

Collège cadres

TITULAIRE	SUPLÉANT
STÉPHANE TOUBLANC	GUY LIGNERES

Nantes - La Roche/Yon

350 salarié-e-s

Collège non cadres

TITULAIRES	SUPLÉANT-E-S
MARIE-CLAIRE MORIN	JACKY BEAUJEAULT
FABIENNE GABORIT	SYLVAIN CUSSONNEAU
LAURENCE MACE	ANNE KERSALE
VÉRONIQUE FANDART	PAULE PRUD'HOMME

Collège cadres

TITULAIRES	SUPLÉANT-E-S
PHILIPPE DENIS	BRUNO PIQUET
PHILIPPE GUIGNET	BERNARD PRADELLES
MARC HESNAULT	PHILIPPE DENIS